



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Chefs d'entreprise, entrepreneurs,

## **entreprendre**.service-public.fr

Un site de référence pour trouver toutes les réponses  
à vos questions administratives et vous orienter  
à chaque étape de vie de votre entreprise :



**OUTILS  
PRATIQUES**  
accessibles en ligne



**INFORMATION  
PERSONNALISÉE**  
selon votre situation



**CONTENUS  
FIABLES**  
et actualisés

# Tout simplement.

**entreprendre.service-public.fr**

# c'est quoi ?

Une information accessible, fiable, sécurisée et utile.

C'est « le » point d'entrée de référence pour toute personne cherchant à s'orienter et se renseigner sur des questions liées à la vie d'une entreprise. Ce site unique d'informations administratives permet aux créateurs d'entreprise et gérants d'accéder à une information personnalisée, en lien avec les différentes étapes de vie d'une entreprise : création, reprise, développement, transmission, cession, clôture...

Il réunit des outils simples, pratiques et entièrement gratuits : simulateurs, lettres types, formulaires, démarches en ligne etc.

Poursuivant sa volonté d'accompagner les entreprises dans leurs démarches, le Gouvernement a lancé début 2022 un ambitieux plan de simplification des services en ligne dédiés aux professionnels.

Outre le site [entreprendre.service-public.fr](https://entreprendre.service-public.fr), deux nouveaux sites permettront aux entreprises :

- de réaliser leurs formalités avec le nouveau site [formalites.entreprises.gouv.fr](https://formalites.entreprises.gouv.fr)
- de déclarer et payer ses contributions fiscales et ses cotisations sociales avec le nouveau site [portailpro.gouv.fr](https://portailpro.gouv.fr)

**Pour en savoir plus et retrouver toutes les informations utiles, rendez-vous sur [economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)**